

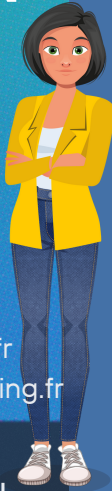
PROGRAMME DE FORMATION

Retrouvez ce
programme sur



www.dacca-prevention-consulting.fr
contact@dacca-prevention-consulting.fr

Rubrique :
" Transfert de compétences "



RÉALISER LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES.

 DURÉE : 1 JOUR

OBJECTIFS

A la suite de la formation, vous serez capable de :

- Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'évaluation des risques.
- Participer à la transcription de cet inventaire dans le document unique.
- Contribuer à l'optimisation du plan d'action.
- Faire vivre la démarche d'évaluation des risques.

CONTENU

01 CADRE RÉGLEMENTAIRE ET TERMINOLOGIE.

- Conditions d'élaboration, mise à jour et stockage.
- Obligation de l'employeur.
- Principes généraux de prévention.
- Vocabulaire employé.

02 EXPOSITION DU PERSONNEL.

- Risques rencontrés.
- Méthodologie d'évaluation.
- Cotation.
- Mesures de prévention.
- Évaluations spécifiques.

03 PLAN D'ACTIONS.

- Choix des mesures de prévention.
- Elaborer le contenu d'un plan d'actions.

04 OPTIMISER ET MANAGER AVEC LE DOCUMENT UNIQUE.

- Utiliser le document unique comme un outil dans la démarche de prévention.

PUBLIC

Toute personne appelée à participer à la réalisation/mise à jour du document unique de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Être en activité dans l'entreprise. Pas de prérequis technique ou diplômant.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 stagiaires maximum par session.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Études de vidéos, exercices individuels et en groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les objectifs sont mesurés en cours de formation par le biais des exercices.

LIEU

La formation est réalisée sur votre site.